AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-5-75039557

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE LA RÉGION PARISIENNE

PARIS, HAUTS DE SEINE, SEINE St DENIS, VAL DE MARNE, ESSONNE, VAL D'OISE, YVELINES, SEINE ET MARNE

RÉGISSEUR RECETTES-AVANCES - D.D.A. PROTECTION DES VÉGÉTAUX, 47 Rue Paul-Doumer, 93100 MONTREUIL s/BOIS - 287 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

ABONNEMENT ANNUEL 50 FRS

BULLETIN N° 28 - 7 MAI 1975.

CULTURES FRUITIERES

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER.

Le nombre de périthèces actuellement à maturité est important. Quelques taches ont été observées sur Poirier fin avril. La végétation qui avait beaucoup évolué en fin de mois est plus lente depuis début mai. Pour information, elle s'est accrue respectivement de 1,5 fois pour P. Crassane et D. du Comice et 3 fois pour William et Golden entre le 24/4 et le 4/5. Une contamination est en cours.

OIDIUM DU POMMIER : les premières taches issues des contaminations de printemps ont été constatées.

PSYLLES DU POIRIER : l'activité est généralement peu importante. La plupart des stades d'évolution peuvent être relevés : adultes d'hiver, pontes plus ou moins récentes, jeunes larves, mais également larves en fin d'évolution, adultes de printemps récemment éclos, les uns et les autres issus des pontes déposées avant la période de froid d'avril. N'intervenir que si nécessaire (seuil : 20 inflorescences habitées).

PUCERONS : les foyers sont peu nombreux. Ils sont constitués surtout de P. vert du Prunier. Le P. lanigère a repris son activité. Seuil admis pour le P. vert du Prunier 5 % des rameaux attaqués.

ACARIENS : la situation paraît très variable. Dans certains vergers, le nombre d'oeufs actuellement encore viables est très réduit, dans d'autres, les éclosions ne dépassent guère 50 %. La population larvaire sur feuille est généralement peu importante. Les seuils actuellement proposés sont : 30 formes mobiles en moyenne par feuille ou 65 % des feuilles occupées (examen à effectuer sur 2 organes par arbre et 50 arbres, sur les feuilles du 1/3 inférieur des pousses).

CHENILLES DEFOLIATRICES : les dégâts des différents genres se poursuivent, Cheimatobie, Archips .... Dans le cas d'attaques de plusieurs types de chenilles dans le même verger, le seuil (5-10 %) englobe l'ensemble.

CHARANCONS PHYLLOPHAGES : s'observent actuellement des dégâts de Phyllobe, Péritèle, Rhynchite coupe-bourgeon.

ENNEMIS DU FRAMBOISIER : Didymella, le danger de contamination par ascospores est toujours présent. Ver des Framboises (Byturus) , la floraison des framboisiers débute mais le temps froid limite l'activité des adultes. Surveiller les cultures par temps chaud. Sont actifs contre ce ravageur : Phosalone 60 g, Diéthion 100 g, de m.a./hl.

CULTURES LEGUMIERES

MOUCHE DU CHOU : les sorties d'adultes continuent plus ou moins irrégulièrement.

MOUCHE DE L'ASPERGE : la protection des jeunes aspergeraies doit se poursuivre jusqu'au stade "ramifications étalées".

SITONE DU POIS : des dégâts ont été observés.

P 361

NOCTUELLES : des éclosions de papillons risquent de se produire avec le retour d'un temps plus chaud. La lutte doit intervenir contre les jeunes chenilles, au moyen d'appâts empoisonnés à base de son (100 kg) et de Endosulfan 225 g, Lindane 400 g, Toxaphène et Polychlorocamphanes 600 g, Carbaryl 5000 g, ainsi que l'association Endosulfan + Parathion éthyl 8 cm3 de spécialité par kg de son.

Imprimerie de la Station Région Parisienne - Directeur-Gérant: L. BOUYX

TEIGNE DU POIREAU : des pontes ont été possibles au cours de la dernière décade d'avril. Aux températures actuelles les éclosions ne devraient pas intervenir avant la mi-mai. Produits utilisables contre ce ravageur : Parathion éthyl 25 g, Méthidathion 30 g, Azinphos Chlorfenvinphos et Parathion méthyl 40 g, Phosalone 60 g, Carbaryl et Malathion 75 g, Tétrachlorvinphos 150 g de m.a./hl ainsi que Bacillus thuringiensis (400 g/hl d'une spécialité à 6000 U A A K).

PUCERONS : des foyers plus ou moins importants existent notamment sur Choux, Laitues. Si l'importance de la population le justifie, utiliser un produit applicable en cultures légumières. Respecter scrupuleusement les délais prescrits par la législation.

PEGOMYIE SUR EPINARD : cet insecte occasionne parfois des dégâts sérieux sur épinards de printemps. Les traitements doivent intervenir après l'éclosion. Parmi les produits conseillés contre la Mouche de la Betterave, le Phosphamidon ne peut être retenu, son emploi étant interdit en cultures légumières. La législation doit être rigoureusement respectée.

GRANDES CULTURES

CHARANCONS DES SILIQUES DU COLZA : Les attaques peuvent avoir lieu tant qu'il y a production de siliques dans lesquelles l'insecte pond. Les dégâts ne sont sensibles que s'il y a simultanément production de jeunes siliques en quantité notable et population relativement élevée de Charançons. Actuellement ces derniers sont rares en cultures.

CULTURES FRUITIERES : TAVELURES - Dernière minute - Observations faites à Montreuil. Les projections, hier soir avant la nuit, (elles sont réduites à l'obscurité) sont relativement modérées, ce qui limitera l'importance des contaminations. Néanmoins, les conditions climatiques permettent déjà une contamination de gravité moyenne à sévère.

La pluviométrie relevée ce matin est de 24,5 m/m ce qui diminue très fortement l'efficacité du dernier traitement, même appliqué récemment.

LISTE DES PESTICIDES PUBLIEE DANS PHYTOMA DE MARS - Rectifications :

* page 27, Rats, Chlorophacinone 0,05 g au lieu de 0,5
* Campagnols des champs et Mulots 0,075 g " de 0,75
* page 42,-Dichlorvos 48 h pour le traitement des serres au lieu de 18 h
  -Parathion éthyl 15 jours au lieu de 21 jours
  -Roténone 0 jour au lieu de 15 jours

- Compléments :

* page 30, Cultures céréalières, a) Antigraminées A.P.V. Bentazone 1,2
* page 34, Betterave sucrière, Pucerons h) Pulvérisation A.P.V. Pirimicarbe 250 g
* page 42, Formothion 15 jours pour les cultures légumières

PROTECTION DU GIBIER : La Station d'Avertissements tient gratuitement à la disposition des Abonnés, une brochure intitulée "Choisissez et Dosez", concernant les précautions à prendre pour protéger le gibier lors des traitements phytosanitaires. Pour la recevoir, nous faire parvenir une enveloppe format 23 x 16,5 cm, à votre adresse, affranchie à 1,15 Francs.

L'Ingénieur et le Technicien chargés des Avertissements Agricoles
H. SIMON et R. MERLING

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
R. SARRAZIN